

La séance de la Chambre

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Il y a eu alors une assez longue série d'explications entre M. Ramadier, ministre du Travail arrivé précipitamment et plusieurs députés de la majorité, pour savoir quelle procédure on suivrait. Faut-il faire voter un texte par les deux assemblées ? Faut-il recourir à la voie des décrets-lois ?

Le vote fut ainsi suspendu plusieurs fois pour permettre aux groupes intéressés de délibérer. Les choses traînèrent de la sorte jusqu'à 20 h. 30.

Un vote final intervint et la discussion sur la retraite des vieux travailleurs fut renvoyée à jeudi prochain à la demande du Gouvernement.

Il convient d'ajouter que malgré certaines explications parfois un peu vives, aucun incident sérieux n'est produit. Tous les députés se sont placés en dehors de toute passion partisane et les applaudissements qui bien des fois furent unanimes ont montré que nos élus ont tenu à donner à cette séance la dignité qu'il convenait.

Tout est bien qui finit bien.

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Ed. Herriot. Au banc du gouvernement, M. Queille, ministre de l'Agriculture.

L'ordre du jour appelle la discussion de propositions sur la politique agricole du gouvernement. M. Mistler fait joindre une interpellation à celle de ses collègues.

M. Lambin
M. LAMBIN (Aiane), socialiste, interrompt sur l'application des conventions collectives et des procédures de conciliation et d'arbitrage.

M. Lambin expose la misère des ouvriers agricoles et appelle l'attention du ministre de l'Agriculture sur la proposition de loi qu'il a déposée au sujet de la réglementation des congés payés au moyen de caisses départementales.

M. PARSAL
M. PARSAL (Seine), communiste, interrompt sur les mesures qu'il compte prendre pour remédier à l'exode rural en assurant aux travailleurs agricoles et similaires, le bénéfice des lois sociales dont ils sont exclus.

M. PARSAL est menacé de ruine par l'abandon des travailleurs français. Les patrons étrangers, soumis à l'arbitraire administratif et patronal, ne sauraient les remplacer.

Le ministre de l'Agriculture déclare que le gouvernement n'a pas perdu de vue l'attention qu'il apporte au logement des ouvriers agricoles. La loi sera appliquée partout quand les moyens financiers le permettront.

M. PARSAL expose la demande d'extension des allocations familiales à l'agriculture et dénonce l'hostilité du patronat rural à l'égard des conventions collectives.

M. ESPAR (Haute-Garonne) demande le vote rapide de la loi sur les calamités agricoles.

Le président annonce que la proposition de résolution de M. Capron, invitant le gouvernement à faire voter avant le 15 mai la proposition de loi instituant la retraite des vieux travailleurs, est renvoyée à la commission d'assurances et de prévoyance sociale.

Cette commission a fait savoir qu'elle serait prête à rapporter la proposition aujourd'hui même. Le débat ne pourra venir qu'en fin de séance.

M. PETRUS FAURE (socialiste), protestant que le projet de loi sur la proposition de résolution identique qu'il a déjà voté.

Le président de la commission, MM. Pillot et Cornavin (com.) répliquent que la proposition de M. Capron a été régulièrement déposée.

La Chambre revient aux interpellations agricoles.

M. RETHORE, radical (Charente), demande que l'on institue une retraite pour les vieux travailleurs, les paysans y aient également droit ; que, sur les 11 milliards de grands travaux, les deux tiers soient en faveur des travaux agricoles. La séance est suspendue à 17 h. 05.

LE VOTE AVANT LA FIN DE LA SESSION DE LA RETRAITE DES VIEUX TRAVAILLEURS

La séance est reprise à 18 h. 40. M. Ramadier est au banc du gouvernement. La suite de la séance est interrompue par la proposition de loi sur la retraite des vieux travailleurs.

Le président rappelle que la commission d'assurances sociales s'est déclarée prête à rapporter la proposition de M. Capron, relative à la retraite des vieux travailleurs.

M. FIE, rapporteur, annonce que la commission a décidé d'attendre l'égard des vieux travailleurs. La commission soutient la proposition de résolution de M. Petrus Faure, ainsi conçue :

« La Chambre a vu le gouvernement à prendre, avant la fin de la session, un décret instituant la retraite des vieux travailleurs ».

M. CAPRON, auteur de la proposition de résolution que la commission vient d'écarter, monte à la tribune pour défendre son point de vue. Il demande à la Chambre, au nom du groupe communiste, de voter la proposition de M. Ramadier.

M. RAMADIER demande un délai de huit jours.

M. PETRUS FAURE se montre surpris que le gouvernement refuse de faire usage du décret-loi. Si la retraite était votée par la Chambre selon la procédure ordinaire, elle ne le serait pas par le Sénat, c'est pourquoi il insiste pour que la question soit résolue par décret-loi.

C'est ce que le ministre a fait en demandant la solution d'une si importante question, estime M. CORNAVAIN, qui rappelle que le Sénat a voté des lois sociales en 48 heures et qui ne croit pas que la décision et propose que ce décret soit renvoyé à la prochaine séance, ne voulant pas la résoudre par décret-loi.

M. CAPRON, rappelant que M. Ramadier avait promis le dépôt d'un projet pour le 10 mars, insiste pour que la commission d'assurances sociales se réunisse le 10 mars, insiste pour que la commission d'assurances sociales se réunisse le 10 mars, insiste pour que la commission d'assurances sociales se réunisse le 10 mars.

M. HERRIOT — Il reste à fixer la date de la prochaine séance.

M. RAMADIER demande qu'elle soit fixée à jeudi prochain, délai demandé par le Gouvernement et qui lui permettrait de débattre sur la question.

M. COSTES, président de la Commission, demande une suspension de 10 minutes. Celle-ci mise aux voix est adoptée.

LOTIERIE DES MICHONS MERVEILLES

8e TIRAGE EN SERIE BELFORT

terme aux bombardements aériens de villes couvertes.

M. Georges Bonnet a répondu ensuite aux questions posées par les commissaires.

LA QUESTION DU SANJAK D'ALEXANDRETTE

Paris, 2. — Après son audition à la commission des Affaires étrangères de la Chambre, M. Georges Bonnet a conféré avec M. Daladier, président du Conseil, et l'enlèvement d'un enfant de cinq ans, Jimmy Cash, a porté l'émotion à son comble aux Etats-Unis.

La victime est une fillette de douze ans, Etta May Coleman. Ses parents, inquiets de ne pas la voir rentrer hier après-midi, après la sortie de l'école de Sandy Springs (état du Maryland), qu'elle fréquentait avec la police, qu'elle entreprit aussitôt des recherches. C'est seulement dans la soirée qu'on a retrouvé le corps de la malheureuse petite fille, à demi-nu, caché dans les fourrés d'un bois environnant Sandy Springs. La fillette avait été tuée à l'aide d'un instrument contondant.

L'assassin n'a laissé aucun indice permettant de l'identifier.

L'OEIL D'UN EX-COMBATTANT PERMET DE RENDRE LA VUE A UN JEUNE AVEUGLE

Huningue, 2. — Hans Graef, 11 ans, vient de recouvrer la vue après six ans de cécité, grâce à une opération réussie effectuée par le professeur Stock et son assistant, le docteur, qui ont réussi à greffer sur les yeux du jeune Hans des morceaux de corne pris sur l'œil d'un autre individu, l'ancien combattant Jacob Kruger, l'enfant, fils d'un ouvrier du village d'Obertwehenbach, était devenu brusquement aveugle à la suite d'une maladie de la corne.

Le professeur Stock, qui a opéré, a promis d'essayer une intervention si l'occasion s'en présentait. Récompensé, Kruger, blessé autrefois à l'œil, dut subir l'ablation de cet organe en raison d'un abcès qui s'était formé. Le professeur en profita pour prélever les morceaux de corne nécessaires à la greffe.

Deux semaines après la greffe, le jeune Hans pouvait de nouveau se servir de ses yeux.

LA LOTERIE NATIONALE

La sixième tranche sera tirée le 14 juin, à Bordeaux... et celle du Grand Prix de Paris le 24 juin

Paris, 2. — Le secrétaire général de la Loterie Nationale communique : Le tirage de la sixième tranche de la Loterie Nationale 1938, dont l'émission est presque entièrement couverte aujourd'hui, sera assuré le mardi 14 juin, à 21 h., dans la salle de l'Alhambra à Bordeaux.

Le tirage préliminaire de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1938 aura lieu le vendredi 24 juin, à 21 h., au Palais des Sports, boulevard de Grenelle, à Paris.

Devant le succès croissant de cette émission, il ne saurait être trop conseillé de souscrire rapidement. Les souscripteurs sont priés de se procurer des billets de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris. Il est rappelé qu'en dehors de ce tirage, les souscripteurs de la tranche spéciale ont droit à un lot de 5 millions, un de trois millions et un de deux millions de francs.

TOUTE UNE NUIT « QUEEN MARY » DUT LOUYOYER DEVANT CHERBOURG

Cherbourg, 2. — Le paquebot « Queen-Mary », qui devait faire son escale à Cherbourg, hier soir, à 20 heures, a été empêché par la tempête d'entrer en ville et il a louvoyé toute la nuit, tandis que les deux cent soixante-dix passagers venus de Paris pour s'embarquer à bord étaient logés dans des transbordeurs à Cherbourg, en attendant l'arrivée du navire, qui n'a eu lieu que ce matin.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 10 juin 1938 : Soleil : Lever, 3 h. 53 ; coucher, 19 h. 55 ; Lune : Lever, 9 h. 40 ; coucher, 23 h. 26. Aujourd'hui : Sainte-Clothilde ; Demain : Sainte-Emma.

METEOLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 2 juin, à 17 h. 30 : Baromètre : 762 mm ; hausse depuis la veille à 17 h. 45 : 1 mm ; Thermomètre : Froide : 14.1 ; Minima : 10.0 ; Maxima : 16.3 ; Etat hygrométrique : 65 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 45 : 0 mm 3 ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : Très fort ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du ciel : Partiellement nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Assez frais le matin ; assez beau la journée.

LES TROUBLES DU MEXIQUE

LA CAPTURE DU GÉNÉRAL CÉDILLO SEMBLE IMMINENTE

Mexico, 2. — Les serviteurs du général rebelle Cedillo se sont rendus, hier, aux troupes fédérales et ont demandé le bénéfice de l'amnistie accordée par le président Cardenas.

Il s'agit d'un cuisinier, d'un sténographe, de deux radiotélégraphistes et de deux écrivains.

Ils ont déclaré que leur ancien maître était dans un état de santé déplorable et qu'il était contraint de se réfugier chaque nuit dans des fermes différentes qui appartenait à des amis sûrs.

Le ministre de la Défense nationale, M. Vila Camacho, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

LES RAPTS D'ENFANTS AUX ETATS-UNIS

Une fillette de 12 ans a été assassinée par des bandits

New-York, 2. — Un nouveau meurtre d'enfant vient d'être commis aux Etats-Unis, et ce, fortuitement, la découverte du corps du jeune Peter Levine, l'assassinat et l'enlèvement d'un enfant de cinq ans, Jimmy Cash, a porté l'émotion à son comble aux Etats-Unis.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, a déclaré qu'il resterait à San Luis avec un fort contingent de troupes jusqu'à pacification totale de la région et capture ou reddition du général Cedillo.

AU CONGRÈS DES CHEMINOTS de la région du Nord à Outreau

La journée d'hier du congrès des cheminots de la région du Nord s'est ouverte sous la présidence de M. DUJARDIN (Amiens), au bureau, étai entouré de MM. KESTELOOT (Tournai) et BENOIST (Abbeville).

Comme la veille, les débats se déroulent avec courtoisie, mais émaillés de très nombreuses discussions. Les questions étaient d'ailleurs de première importance, en particulier ce qui concerne la modification aux statuts de l'Union, qu'examina M. TOURNEMAINE, et qui fut adoptée à l'unanimité.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

L'intervention de M. Semard

Au nom de la direction fédérale, M. SEMARD salua les congressistes, les félicitant du magnifique résultat découlant des travaux « Le congrès, dit-il, notamment en ce qui concerne le programme décelable dans la compréhension mutuelle des programmes d'activité syndicaliste et politique. Il faut surtout que les cadres continuent à travailler et à diriger le mouvement ne se laissent emporter par certains courants existant dans les syndicats et qui doivent être dirigés ».

M. SEMARD présenta ensuite le rapport financier, laissant apparaître une gestion impeccable, bénéficiaire en raison de ce que la caisse fédérale a pris en charge l'important des frais et sa charge. En tout état de cause, il restait une disponibilité de l'ordre de 634 mille 860 fr. 75 au 31 décembre 1937.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

Le rapport fut adopté ainsi que celui de la commission de contrôle.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

XI^e CONGRÈS NATIONAL A ROUBAIX

Les 3, 4, 5, 6 Juin



Le Conseil d'administration de la F.N.C.R. (Section de Lille). On voit, aux côtés du Président M. Georges GHYS, MM. BENKELAYA-BAKIR, Président des A.C. Musulmans de Constantine ; QUAGEBEUR, AURENGE, Jean-Marie FRANÇOIS, GODART, Vice-Présidents ; Charles BEVE, Trésorier ; M. BOURQUIN, et VERSCHUEREN, des « Jeunes pour la Paix ».

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Le Congrès s'est ouvert à 10 heures, sous la présidence de M. SEMARD, président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.